

côté Ouest de l'avenue Papineau allant jusqu'à la rue des Carrières, mais que, de l'autre côté, la "Montreal Water & Power Co." n'a pas de tuyaux.

Ledit rapport est en conséquence renvoyé à la Commission de l'Aqueduc avec prière de préparer un rapport complet sur cette question.

(d) A l'effet de construire un égout.

(1) Dans la rue Aylwin, de la rue Sherbrooke à la rue Nolan. Coût \$4,600, payable en entier par les propriétaires intéressés.

(2) Dans la rue Lespérance, de la rue Ontario à la rue Forsythe. Coût \$3,100, payable \$2,770 par les propriétaires intéressés et \$330 par la Ville.

(3) Dans la rue Milton, de la rue Durocher jusqu'à un point à 100 pieds à l'Est. Coût \$700 payable \$420 par les propriétaires intéressés et \$280 par la Ville.

(4) Dans la rue Gilford, de la rue Christophe Colomb, jusqu'à un point à 160 pieds à l'Est. Coût \$1,500, payable \$1,170 par les propriétaires intéressés et \$330 par la Ville.

(5) Dans la rue St-André, de la rue Bélanger à la rue Beaubien. Coût \$15,000, payable \$13,600 par les propriétaires intéressés et \$1,400 par la Ville. Pourvu, néanmoins, que l'égout en question ne soit construit qu'après que la partie ci-dessus mentionnée de la rue St-André sera devenue propriété de la Ville.

(6) A l'effet de construire un égout dans la rue Cowan, de la rue Bélanger jusqu'à la ligne de la "Montreal Park & Island Ry." (une distance d'environ 733 pieds linéaires). Coût \$4,000, payable \$3,800 par les propriétaires intéressés et \$200 par la Ville.

(7) Dans la rue Rachel, à partir de l'extrémité Ouest de l'égout actuel de ladite rue jusqu'à l'extrémité Ouest de la rue Rachel (une distance d'environ 273 pieds). Coût \$1,173, payable entièrement par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire auxdits rapports.

De la Commission de l'Aqueduc:

(e) Soumettant un rapport du surintendant de l'Aqueduc *re* agrandissement de l'Aqueduc.

Le surintendant de l'Aqueduc et le président de la Commission de l'Aqueduc étant présents, ils déclarent qu'il serait avantageux pour la Ville de demander des soumissions immédiatement pour la continuation des travaux d'agrandissement de l'Aqueduc, vu le fait que l'entrepreneur actuel a tout l'outillage nécessaire sur le terrain, et que ce serait de nature à faire obtenir à la Ville des prix moins élevés.

Il est, en conséquence,

Résolu: De recommander au Conseil de mettre à la disposition de la Commission de l'Aqueduc, un crédit additionnel de \$500,000 pour qu'elle puisse demander des soumissions pour la continuation des travaux d'agrandissement de l'aqueduc, tel que prévu dans le règlement No 366.

De la Commission de Police:

(f) Demandant un crédit de \$375.00 pour payer le salaire d'un professeur de gymnastique pour la Police.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(g) A l'effet de se faire rembourser un montant de \$83 pour réparations à faire à une fourrière pour les chiens, au poste No 4.

Résolu: De recommander qu'un crédit de \$83.00 soit voté à cette fin. Ledit montant à être imputé au surplus de 1907.

De la Commission des Incendies et de l'Eclairage:

(h) A l'effet de payer une indemnité de \$300.00 aux héritiers légaux de Edouard Connelly, suivant la direction des avocats de la Ville.

Résolu: De souscrire audit rapport, ladite somme de \$300 à être imputée au fonds de réserve.

(i) Recommandant de mettre à la disposition du chef du département des Incendies un montant de \$150 pour lui permettre d'assister à une convention de la "International Association of Fire Engineers" qui doit avoir lieu à Grand Rapids, Michigan, au mois d'août prochain.

Résolu: De souscrire audit rapport, ledit montant de \$150 devant être imputé au fonds de réserve.

the West side of Papineau avenue, as far as Carrières street, but that on the other side, the Montreal Water & Power Coy has no pipes.

Said report was therefore referred to the Water Committee for a full report on the matter.

(d) To construct a sewer in

(1) Aylwin street from Sherbrooke to Nolan street. Cost \$4,600, payable in total by the interested proprietors.

(2) Lespérance street, from Ontario to Forsythe streets. Cost \$3,100, payable \$2,770 by the interested proprietors and \$330 by the City.

(3) Milton street, from Durocher to a point 100 feet East. Cost \$700, payable \$420 by the interested proprietors and \$280 by the City.

(4) Gilford street, from Christophe Colomb street to a point 160 feet East. Cost \$1,500 payable \$1,170 by the interested proprietors and \$330 by the City.

(5) St-André street, from Belanger street to Beaubien street. Cost \$15,000, \$13,600 payable by the interested proprietors and \$1,400 by the City. Provided nevertheless that the sewers in question be constructed only after the above mentioned part of St. André street has become City property.

(6) For the construction of a sewer in Cowan street, from Bélanger street to the Montreal Park and Island Ry. (a distance of about 733 lineal feet. Cost, \$4,000 payable \$3,800 by the interested proprietors and \$200 by the City.

(7) On Rachel street, from the western end of existing sewer in said street to the western end of Rachel street (a distance of about 273 feet) Cost \$1,173, payable in toto by the interested proprietors.

Resolved: To concur in said reports.

From the Water Committee.

(e) Submitting report of the superintendent of the Water Works, *re* enlargement of the Aqueduct.

The superintendent of the Water Works and the Chairman of the Water Committee being present, they stated that it would be advantageous for the City to call for tenders immediately for the continuation of the works of the enlargement of the Aqueduct, in view of the fact that the present contractor had all the necessary equipment on the spot and that it would enable the City to get lower prices.

It was, therefore,

Resolved: To recommend to Council that an additional amount of \$500,000 be put at the disposal of the Water Committee, for the purpose of calling tenders for the continuation of the works of enlarging the Aqueduct, as set forth in by-law No. 366.

From the Police Committee.

(f) For an appropriation of \$375.00 to pay the salary of a professor of gymnastics for the police force.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said report.

(g) To be refunded a sum of \$83.00 for repairs to be made to a pond for dogs at No. 4 Police station.

Resolved: To recommend that an appropriation of \$83 be voted for said purpose. The same to be charged against the surplus of 1907.

From the Fire and Light Committee.

(h) To pay an indemnity of \$300 to the legal heirs of Edward Connelly, as may be directed by the City attorneys.

Resolved: To concur in said report. Said sum of \$300 to be charged against the reserve fund.

(i) Recommending that a sum of \$150 be placed at the disposal of the Chief of the Fire department to enable him to attend the convention of the International Association of Fire Engineers, to be held in Grand Rapids, Michigan, in August next

Resolved: To concur in said report, said sum of \$150 to be charged against the reserve fund.